

Compte rendu de la réunion

Accord collectif Formation du 1/12/2009

ACCORD COLECTIF FORMATION

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le référentiel RH 0859 (ACF).

- REGION

Au 21/10/2009 environ 50% des formations ont été effectuées sur un total régional de 937000h ; les retours d'amortissement sont un peu plus longs car maintenant effectués par les centres de formation et non plus par les COFO.

- D.I.F

Sa refonte par domaines d'activité est en cours

- E.I.F

47% sont effectués sur un effectif total de 8854 agents.
(4124 faits et 53 refusés)

1er NIVEAU DE QUALIFICATION

En attente du nouveau document en cours d'élaboration.

Agents de 1er niveau : Renforcement Métier ; Préparation changement métier ; Elargissement des compétences

Concerne les agents CP.CDI. Qualif A. et CP/CDI en qualif B.

Conditions : 5 ans ancienneté, emplois menacés, agents volontaires.

2 centres de formation seront retenus et un bilan de compétences sera effectué après entretien.
1 parrain sur le volontariat pour chaque stagiaire.

Au titre du DIF (sur temps de travail) 144h accordées par anticipation.

Matières préconisées : Mécanique, Electrique, Informatique, Maths, Français.

Une plaquette des formations sortira début 2010.

Comme le prévoit l'accord, suivi de ces niveaux 1 ou 2 fois l'an.

Bonne lecture à tous et à votre dispo si besoin plus de renseignements.

GG